



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_21-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

N° 20230921-21

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON  
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE  
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI  
Yves GACON à Chantal CHASSANG  
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Didier STURMA à Isabelle FÜREGON

#### Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Maryse BARGÉ, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

#### Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (SPANC)**

*Rapporteur : Thomas BARNERIAS, Vice-Président*

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

55

## AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_21-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

**Vu** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5.

**Considérant** qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) doit être présenté chaque année à l'assemblée délibérante.

Le rapporteur présente le rapport de l'exercice 2022.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2021.
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :


*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

